

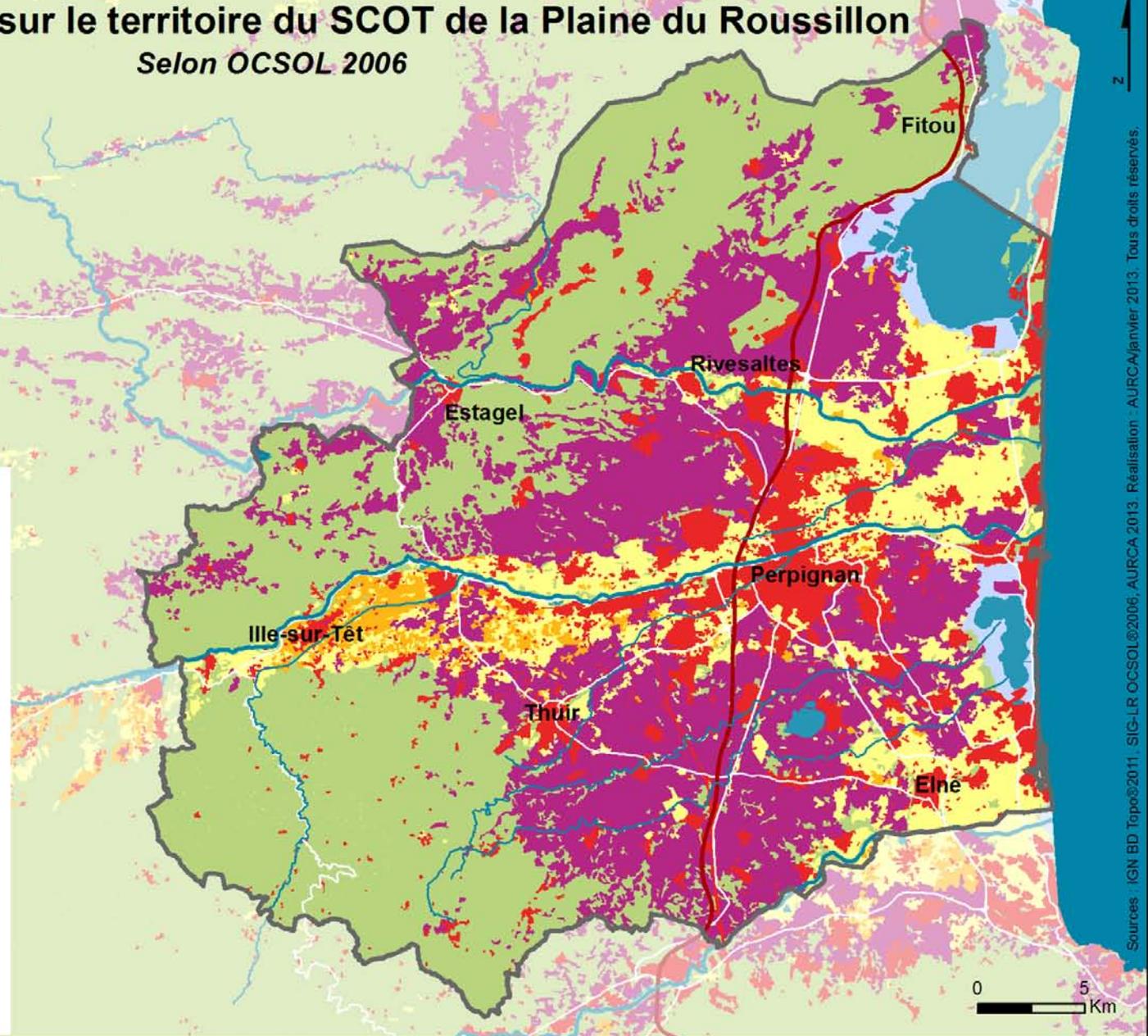
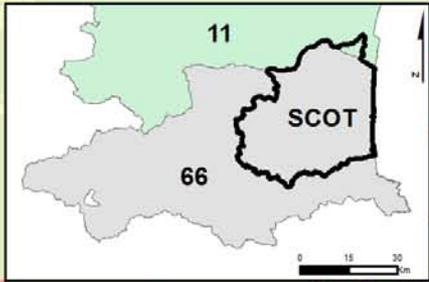
L'identification et la traduction de l'enjeu Zones Humides dans le SCOT de la Plaine du Roussillon

Agence d'Urbanisme Catalane



L'occupation du sol sur le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon

Selon OCSOL 2006



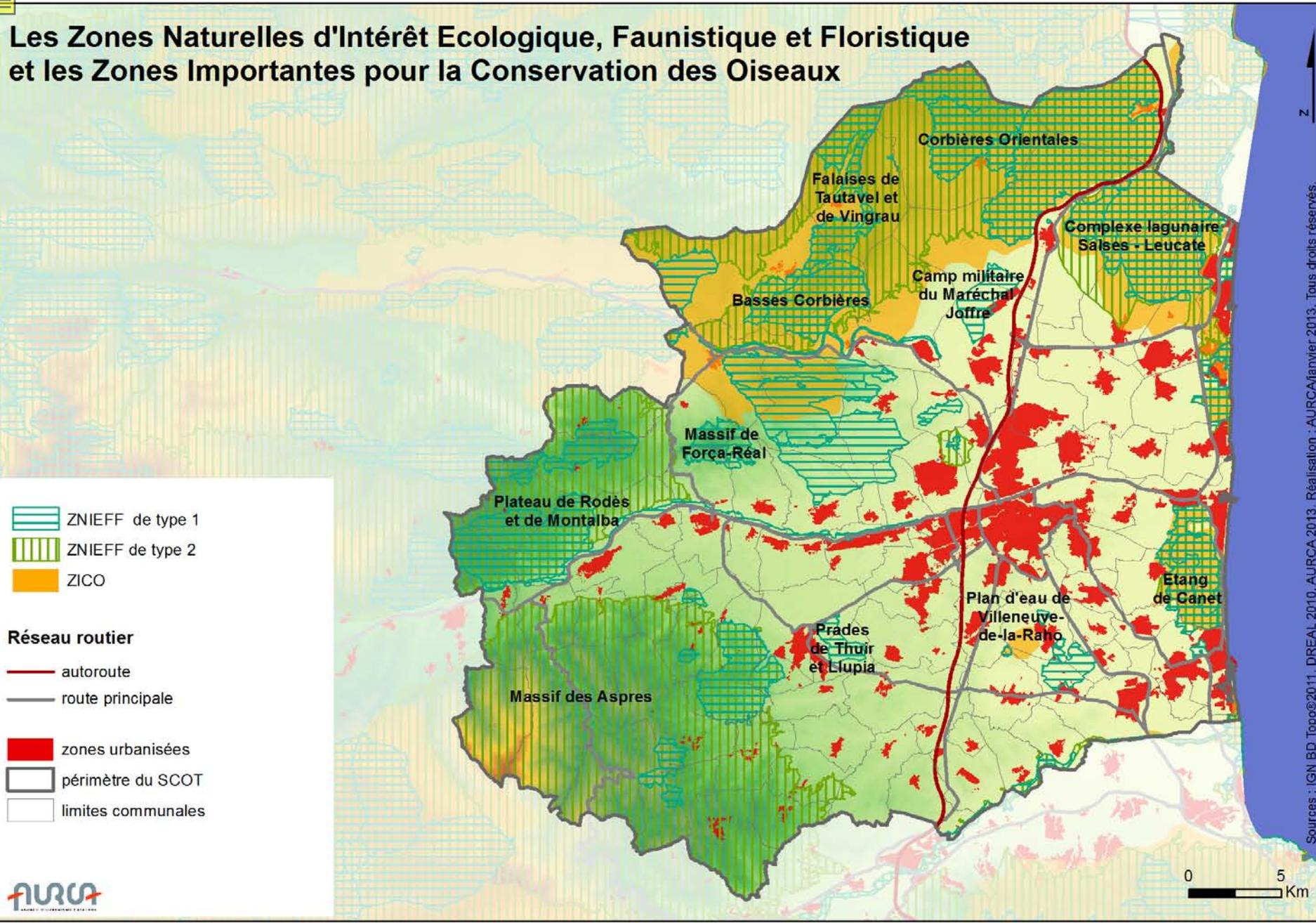
- territoires artificialisés
- vignobles
- vergers et petits fruits
- autres territoires agricoles
- forêts et milieux semi-naturels
- zones humides
- surfaces en eau
- principaux cours d'eau
- cours d'eau secondaires
- autoroute
- route principale
- périmètre du SCOT



Sources : IGN BD Topo©2011, SIG-LR OCSOL©2006, AURCA 2013. Réalisation : AURCA janvier 2013. Tous droits réservés.



Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux



Sources : IGN BD Topo©2011, DREAL 2010, AURCA 2013, Réalisation : AURCA/Janvier 2013. Tous droits réservés.



Les sites du réseau Natura 2000

Directive Oiseaux

-  Zone de Protection Spéciale
-  Zone de Protection Spéciale en mer

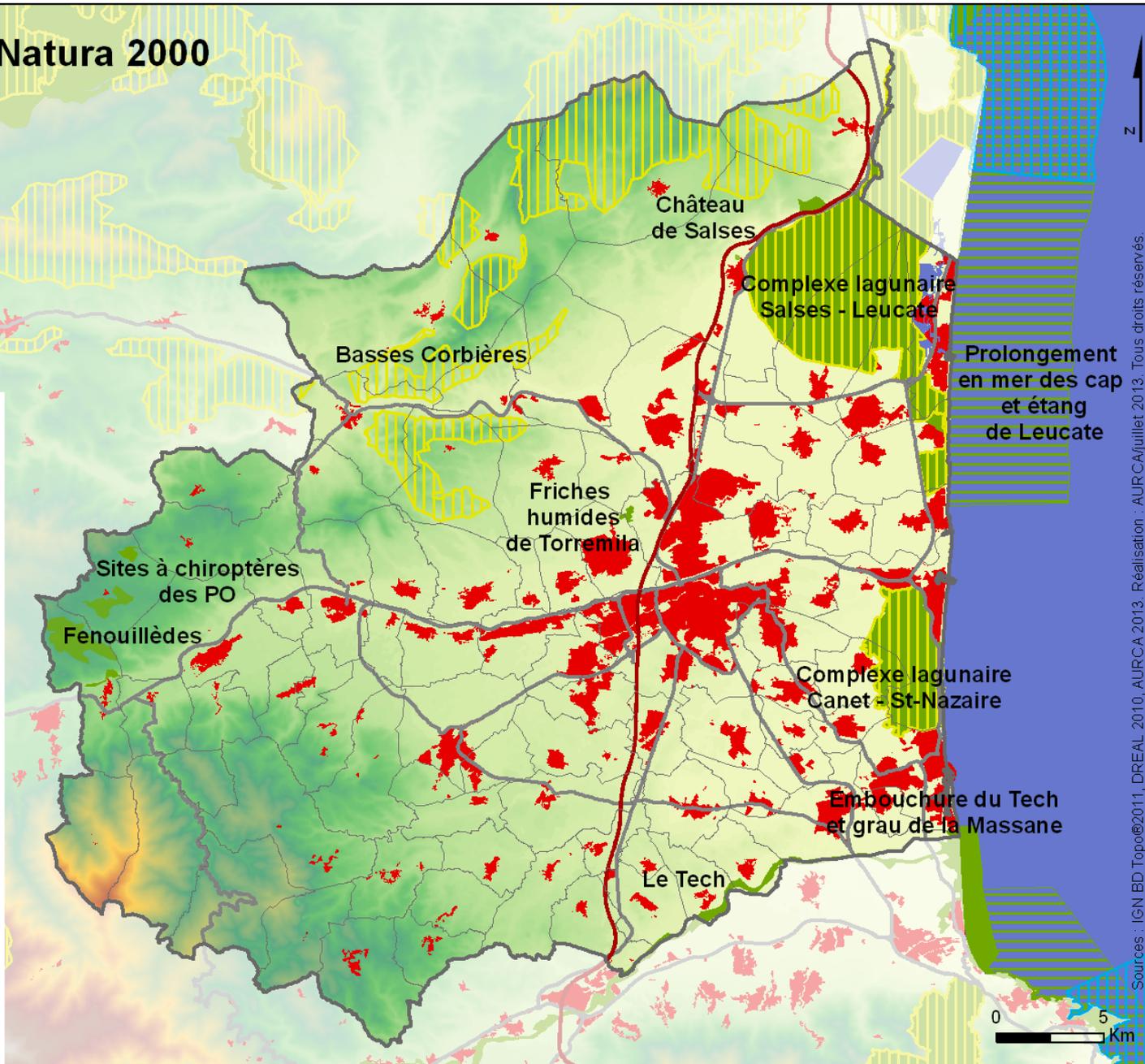
Directive Habitat

-  Zone Spéciale de Conservation / Site d'Importance Communautaire
-  Site d'Importance Communautaire en mer

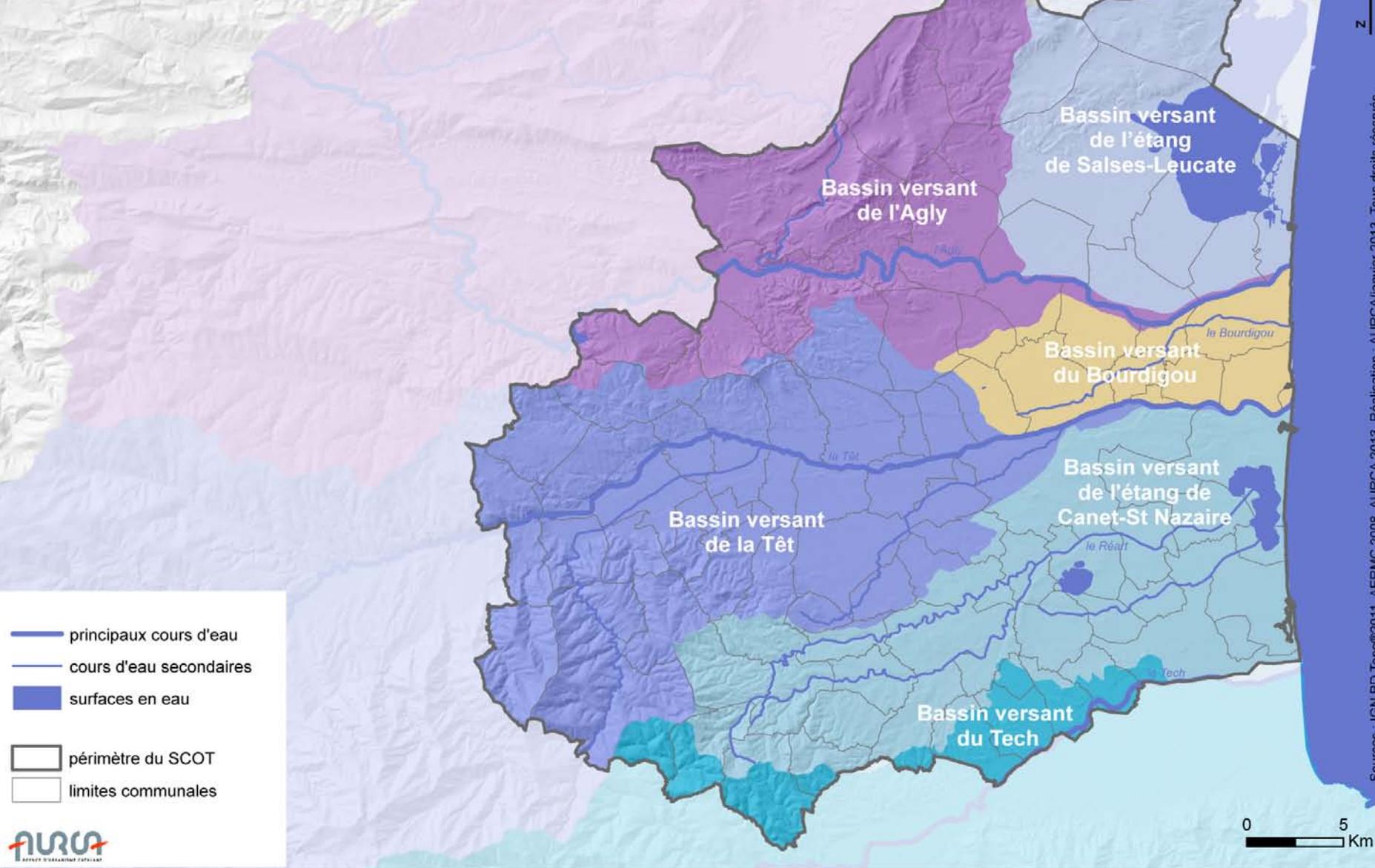
Réseau routier

-  autoroute
-  route principale

-  zones urbanisées
-  périmètre du SCOT
-  limites communales

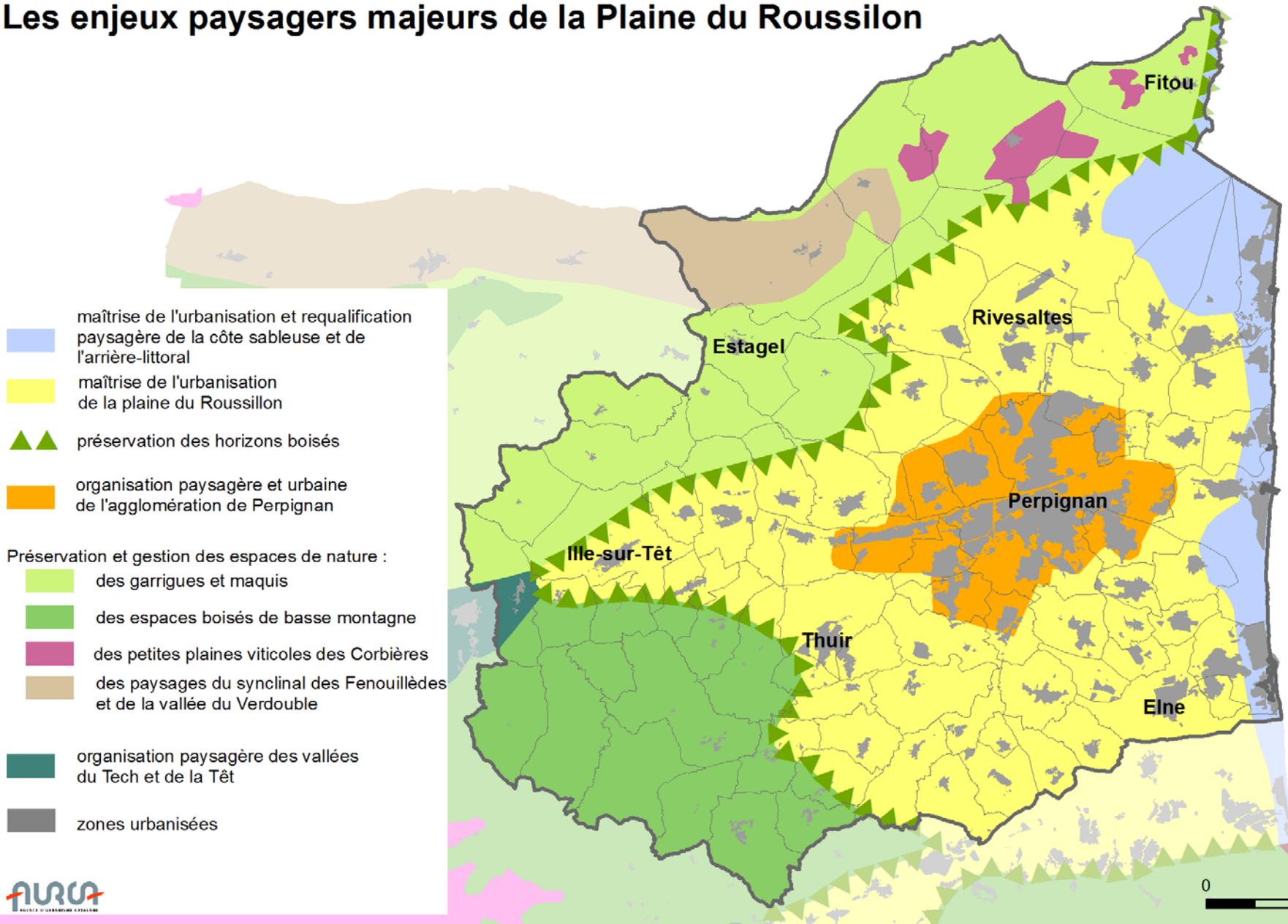


Les différents bassins versants sur le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon

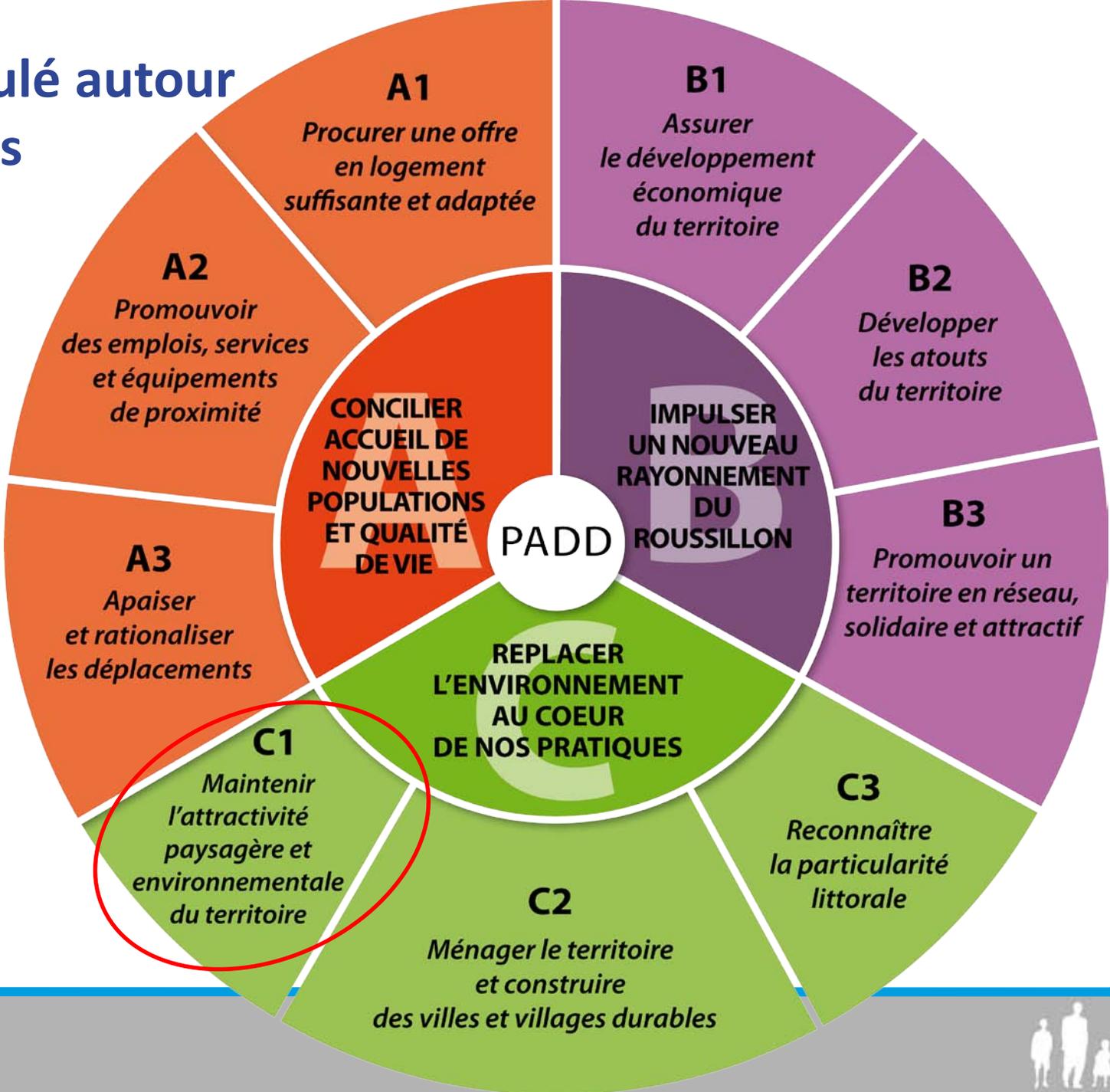


- principaux cours d'eau
- cours d'eau secondaires
- surfaces en eau
- ▭ périmètre du SCOT
- ▭ limites communales

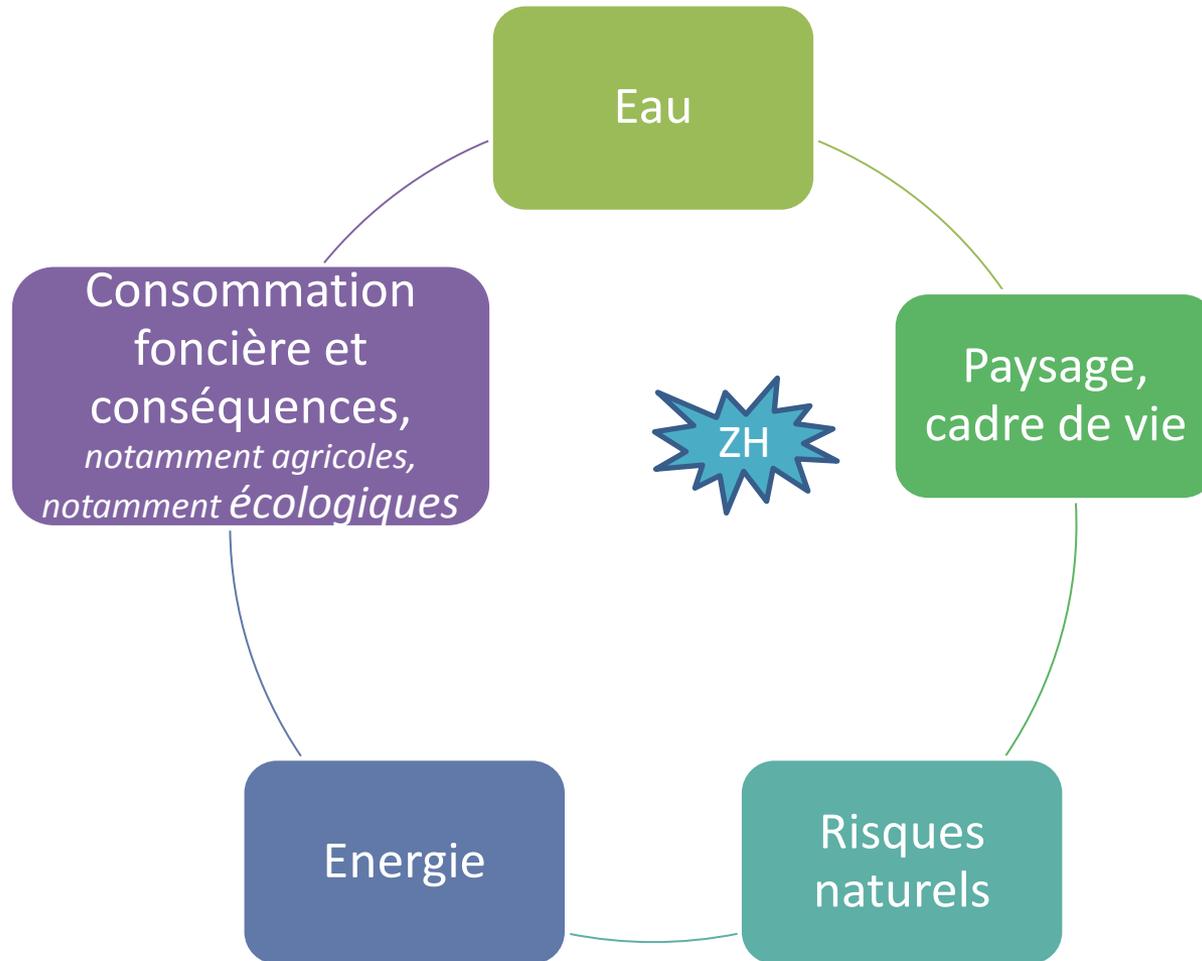
Les enjeux paysagers majeurs de la Plaine du Roussillon



Un SCoT articulé autour de 3 ambitions



Enjeux environnementaux majeurs identifiés dans l'EIE



La démarche d'identification et de mise en œuvre de l'armature verte et bleue

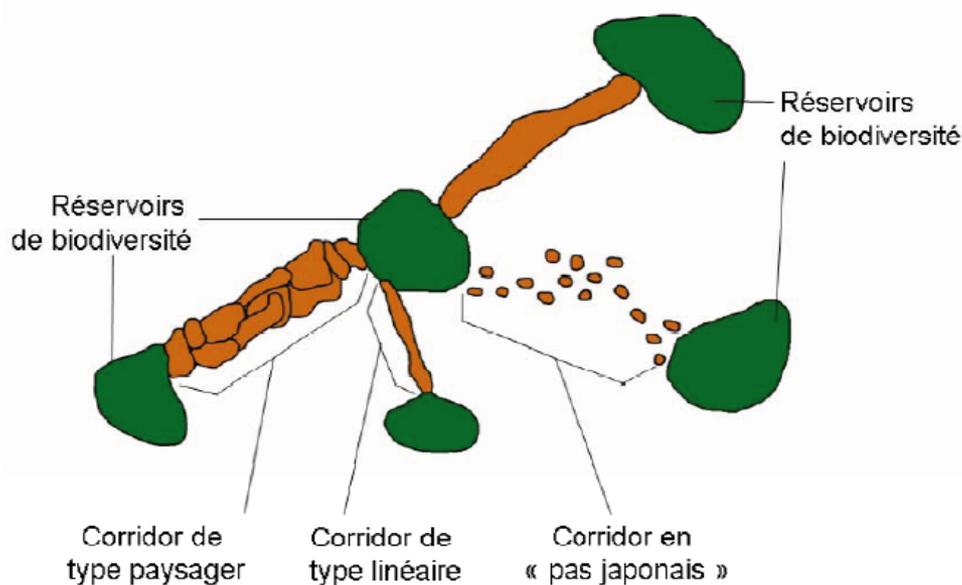
TVB =

Continuités écologiques

Réservoirs de biodiversité

+

Corridors écologiques



Pas de vérité scientifique absolue ni de recette miracle

Plusieurs types d'approche

Méthodologie pour l'identification de l'armature Verte et Bleue



Une trame naturelle d'espaces reconnus d'intérêt écologique



Une trame agricole, qui répond d'abord à des intérêts économiques, mais aussi à des intérêts écologiques



Marsilée



Emyde lépreuse



Agrion de Mercure

Une Armature *viable*



Oedicnème criard



Psammodrome d'Edwards



Crapaud commun



Une trame NATURELLE

des espaces reconnus d'intérêt écologique

- Des milieux naturels d'intérêt écologique basés sur des inventaires et des classements réalisés par les services de l'Etat, en concertation avec les différents partenaires:

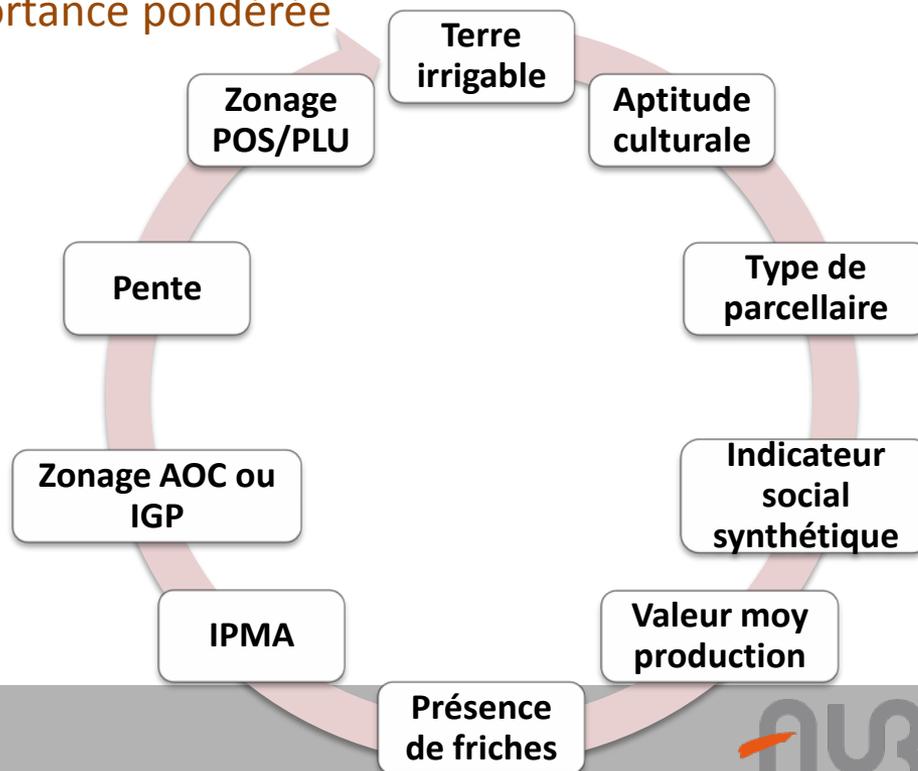
- Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope
- Le réseau Natura 2000
- Les réserves naturelles
- **Les zones humides**
- Le réseau hydrographique
- Les espaces remarquables selon l'article L.146-6 de la loi Littoral et la bande des 100 mètres
- Les propriétés du Conservatoire du Littoral

- Les inventaires ZNIEFF I et II
- Les inventaires ZICO
- Les Espaces Naturels du CG66
- Les canaux d'irrigation
- Les EBC



+ Une trame AGRICOLE correspondant aux zones à enjeux agricoles forts

- ❑ Un travail de caractérisation des espaces agricoles avec pour objectifs:
 - Une caractérisation des espaces
 - Une hiérarchisation des espaces grâce à une analyse multicritères où chaque critère a vu son importance pondérée



État des lieux pour l'élaboration d'une armature verte et bleue

L'ARMATURE VERTE

Des cœurs de nature à protéger

Natura 2000 (Sites d'Intérêt Communautaire, Zones de Protection Spéciale, Zones Spéciales de Conservation), Arrêtés de Protection Biotope, Réserve naturelle, zones d'application de la loi littoral (L146.6 et bande des 100m) et espaces définitivement protégés par le Conservatoire du Littoral, zones humides

Des milieux à forte biodiversité à préserver

ZNIEFF type 1 et 2, ZICO (Zones Naturelles à Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Zones d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux), Espaces Naturels Sensibles

Des espaces agricoles à doter d'une vocation pérenne

zones d'intérêt très fort pour l'agriculture (Étude de caractérisation des espaces agricoles BRL/AURCA)

îlots fonciers agricoles de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération (26 communes/2010)

PPEANP de la prade de Canohès et du plateau viticole attenant (périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains)

L'ARMATURE BLEUE

surfaces en eau

Sites d'Intérêt Communautaire

principaux cours d'eau

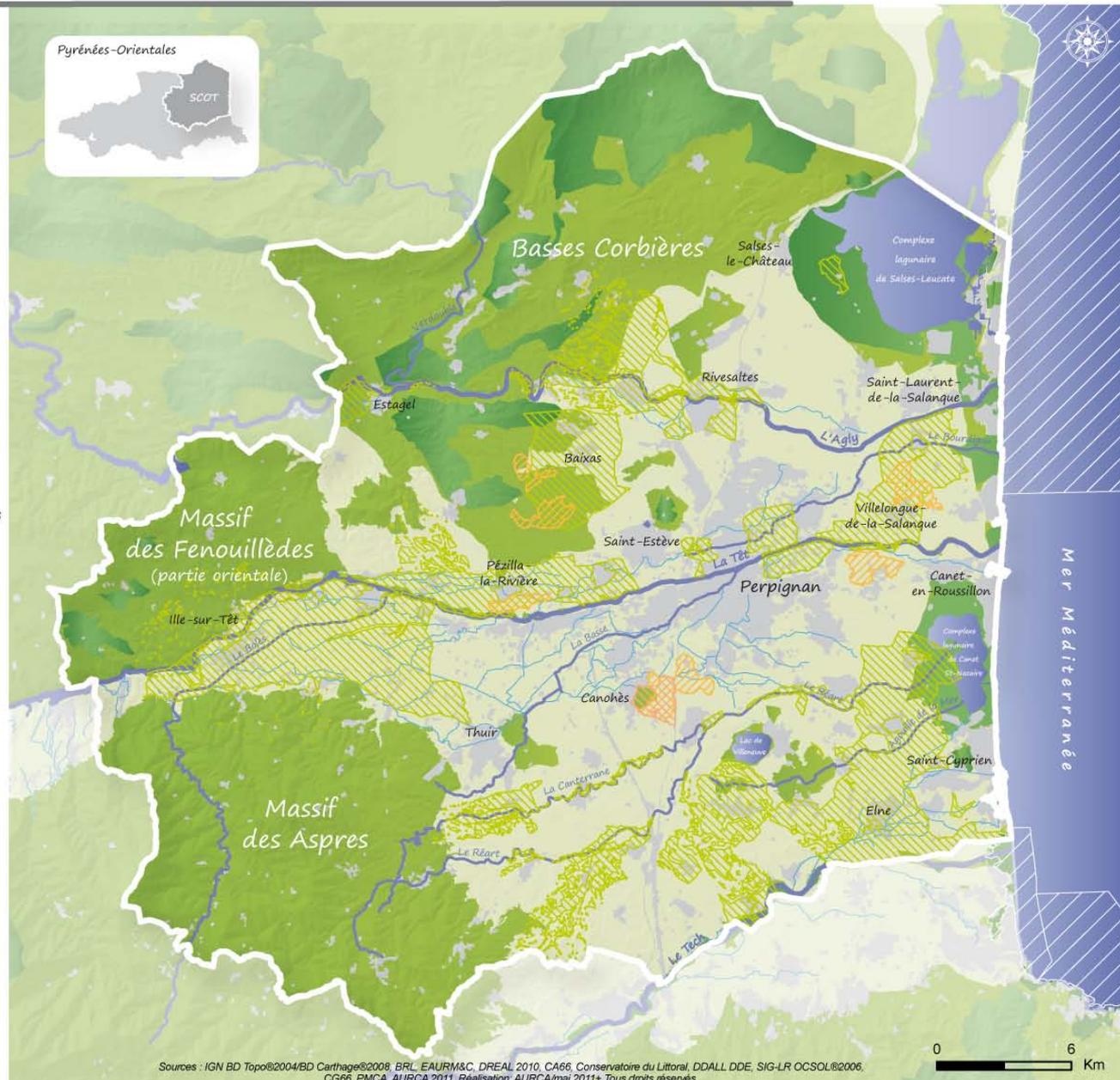
canaux d'irrigation potentiellement valorisables

AUTRES

périmètre du SCOT Plaine du Roussillon (82 communes)

territoires artificialisés

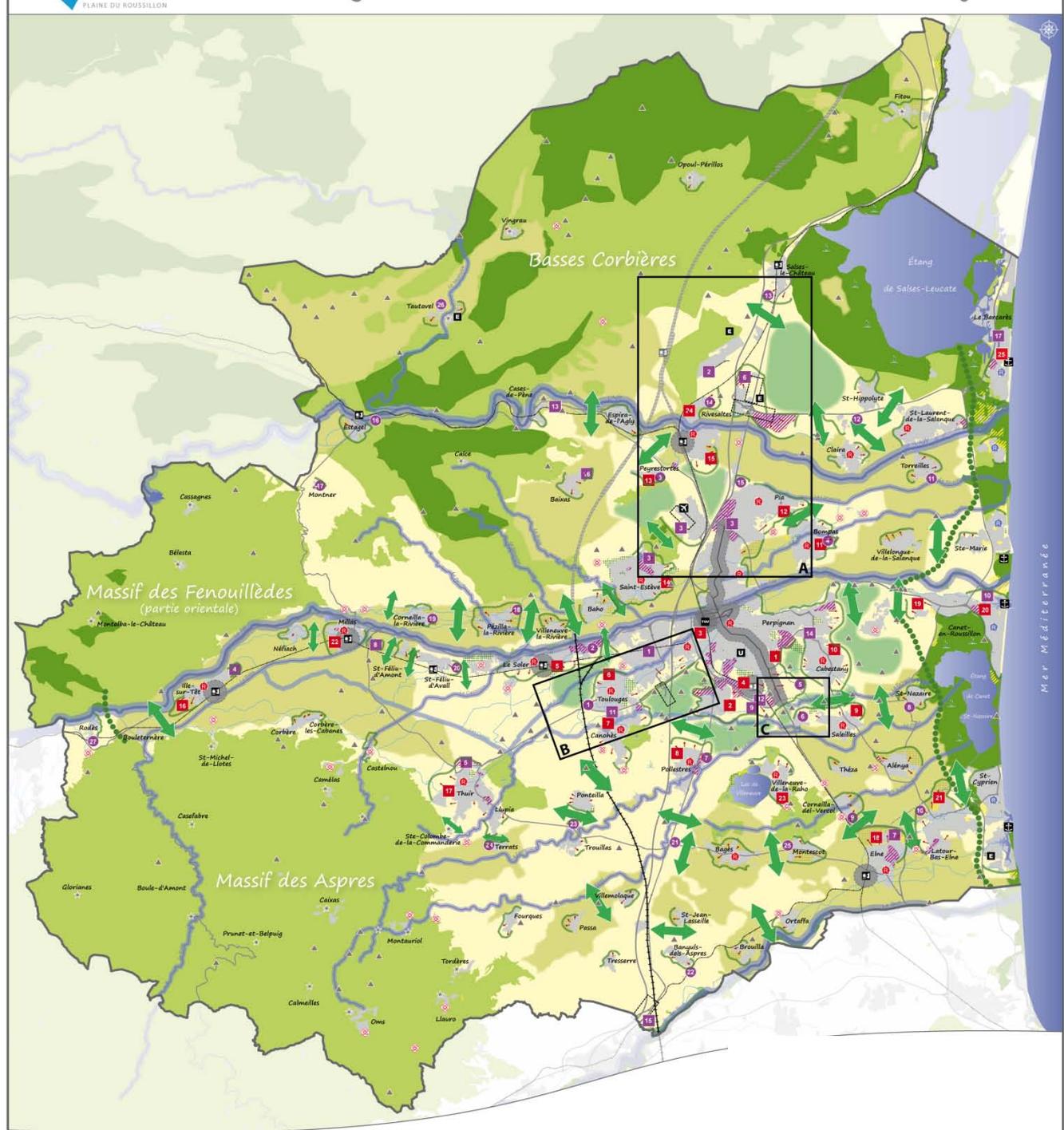
autres territoires agricoles



Carte de synthèse du DOO

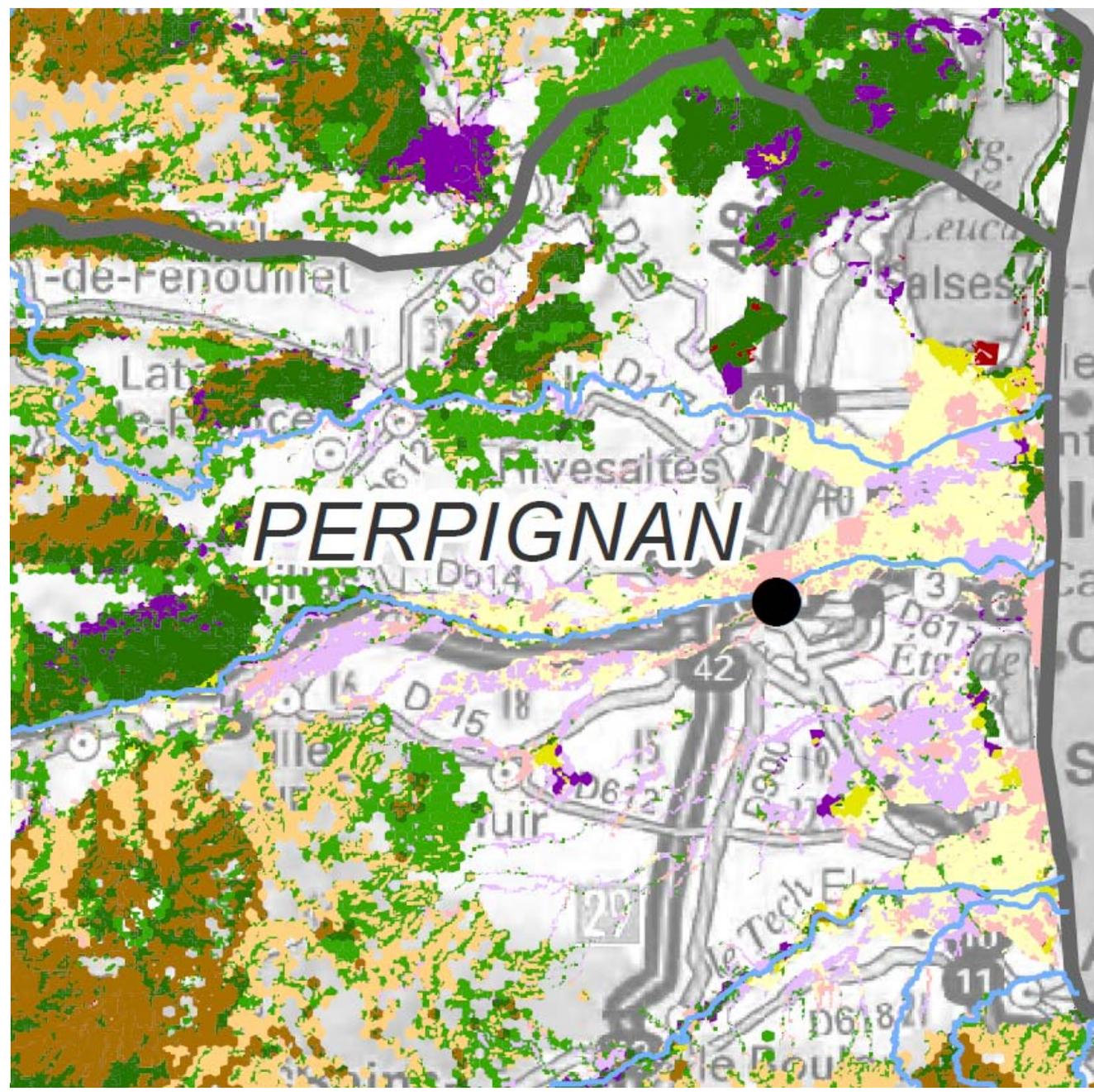
Autres dispositions:

- Coupures d'urbanisation
- Sites agri-paysagers
- Franges rurales et urbaines



PERPIGNAN

- Villes principales
- Réseau hydrographique principal
- ⊃ Limite départementale
- Réservoirs des milieux forestiers
- Corridors des milieux forestiers
- Réservoirs des milieux semi-naturels
- Corridors des milieux semi-naturels
- Réservoirs des cultures pérennes
- Corridors des cultures pérennes
- Réservoirs des cultures annuelles
- Corridors des cultures annuelles
- Réservoirs des espaces artificialisés
- Corridors des espaces artificialisés



Les traductions dans le DOO

Cœurs de nature

- Inconstructibilité stricte
- Recommandations de gestion

ZH

- À identifier dans les PLU
- À classer en cœur de nature

Autres MNIE

- Recommandations de densité
- Interdiction mitage / fragmentation, notamment PV

Zones à fort potentiel agricole

- Principe d'inconstructibilité, mais dérogations faciles et nombreuses, même si assorties de conditions à respecter
- Interdiction Mitage, fragmentation, notamment PV
- Nombreuses recommandations de gestion

Coupures d'urbanisation

- Identifiées, à décliner
- Caractère à conserver
- Liaisons douces à assurer

Zones agri-paysagères

- À doter d'une vocation agri-paysagère

De manière générale

- Densification, lutte contre étalement urbain
- Structuration urbaine, moindre fragmentation de l'espace



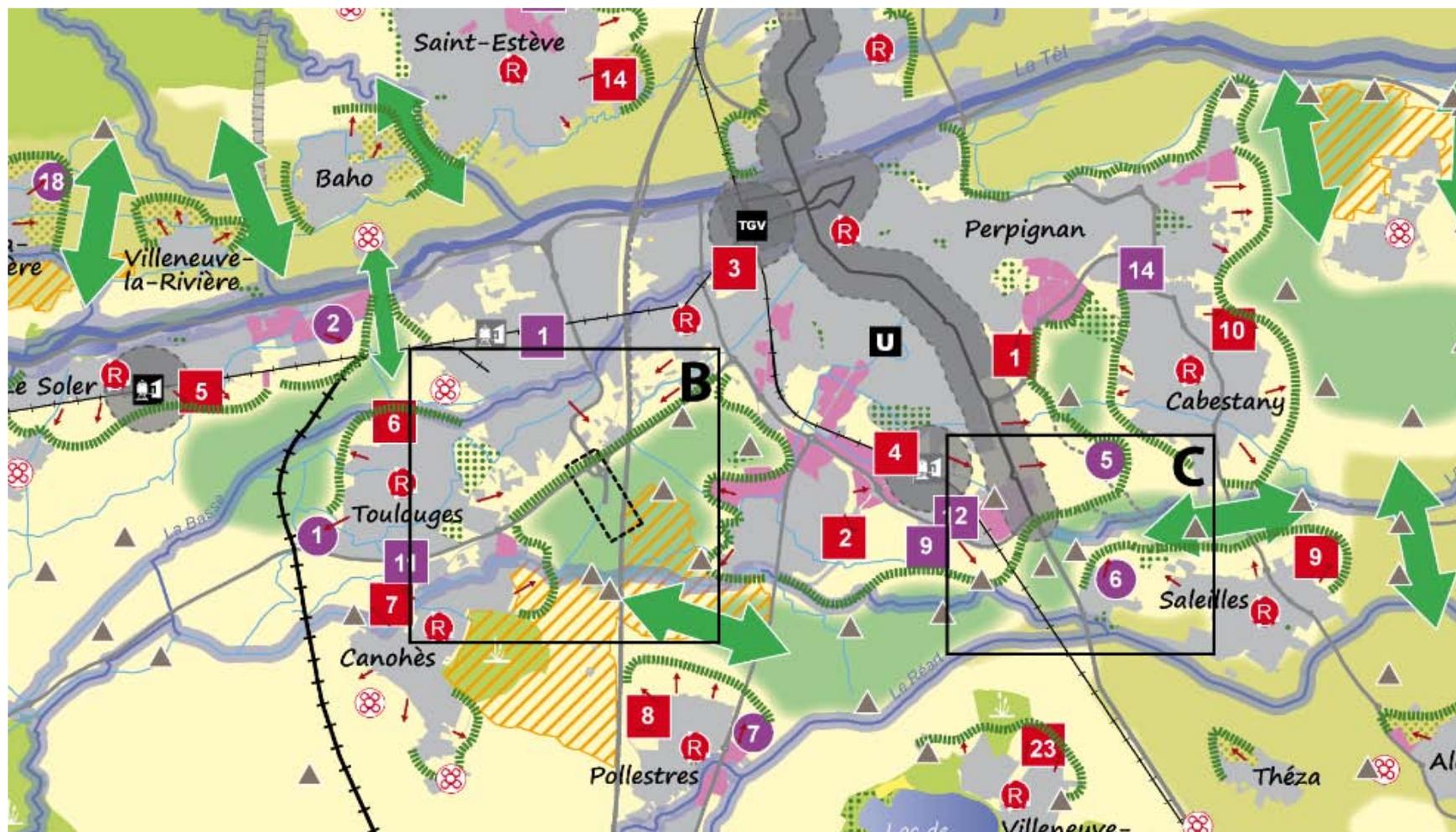
Les limites de la démarche poursuivie

- Le SCOT doit intégrer de nombreuses politiques sectorielles dont les objectifs suivent des chemins parfois divergents (ex: risques /énergie/ logement... vs TVB)
- Le travail requis pour l'élaboration d'un SCOT est si énorme qu'il est difficile d'aborder avec les élus l'ensemble des problématiques de façon approfondie (qui plus est, la biodiversité)
- La gouvernance du SCOT est telle que l'association des partenaires demeure insuffisante
- Le SCOT ou le PLU n'est qu'un maillon de la chaîne, il n'assure aucunement la gestion

Les axes de travail à venir

- Travail partenarial avec RIVAGE: volet doc urba et ZH / assainissement pluvial / dysfonctionnement hydraulique sur le pourtour des ZH et en amont qui peuvent impacter la qualité et la quantité d'eau pour les milieux humides
- Travail partenarial avec PMCA: étude de caractérisation des espaces naturels du territoire de l'Agglo pour la définition d'une stratégie d'intervention communautaire
- Travail d'élaboration d'un guide de mise en compatibilité avec le SCOT PR
- PLU pilote de Saint Estève
- Schémas de secteurs et CI-SMVM

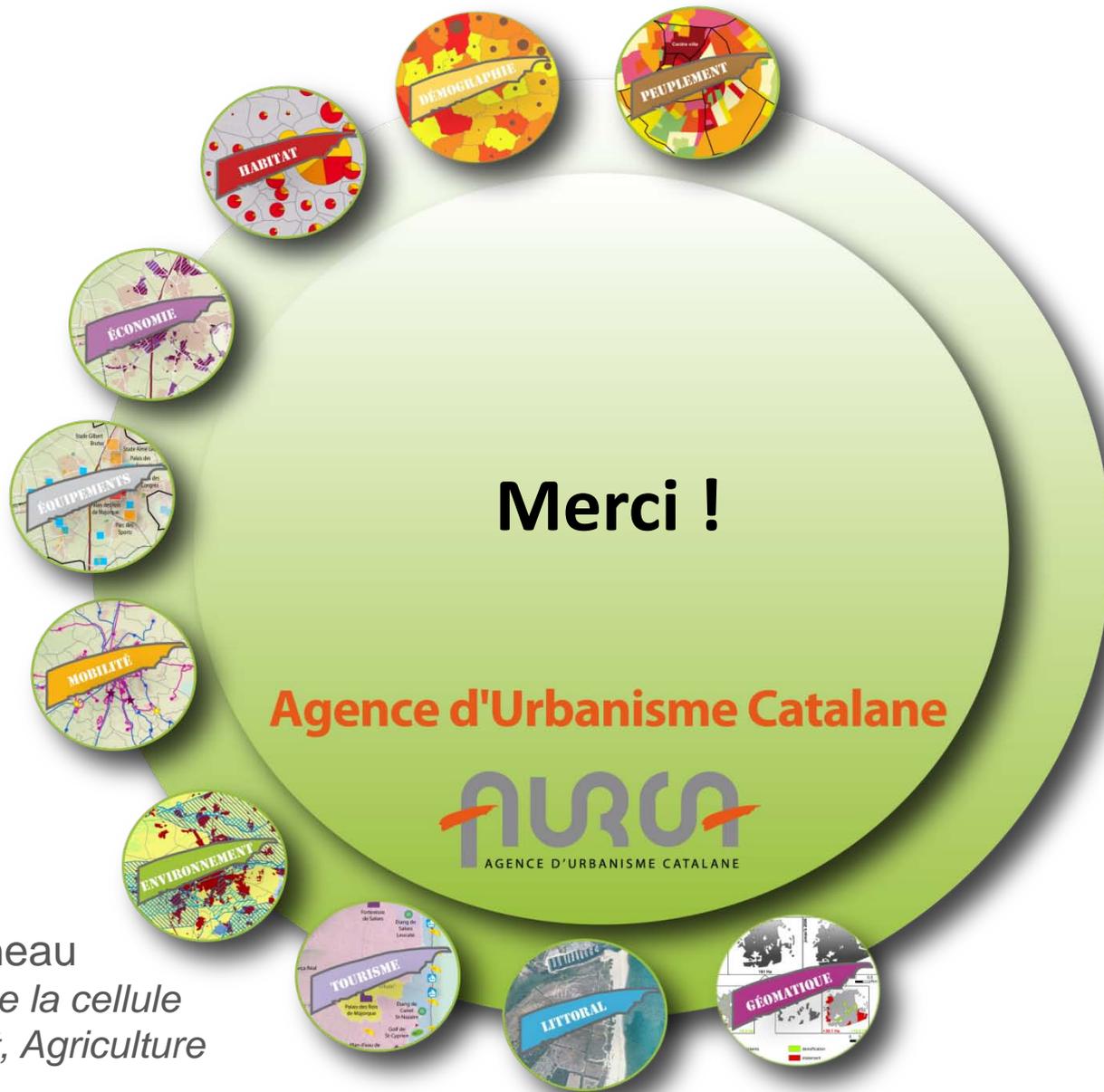
Vers des réflexions ciblées sur certains secteurs





Mer Méditerranée

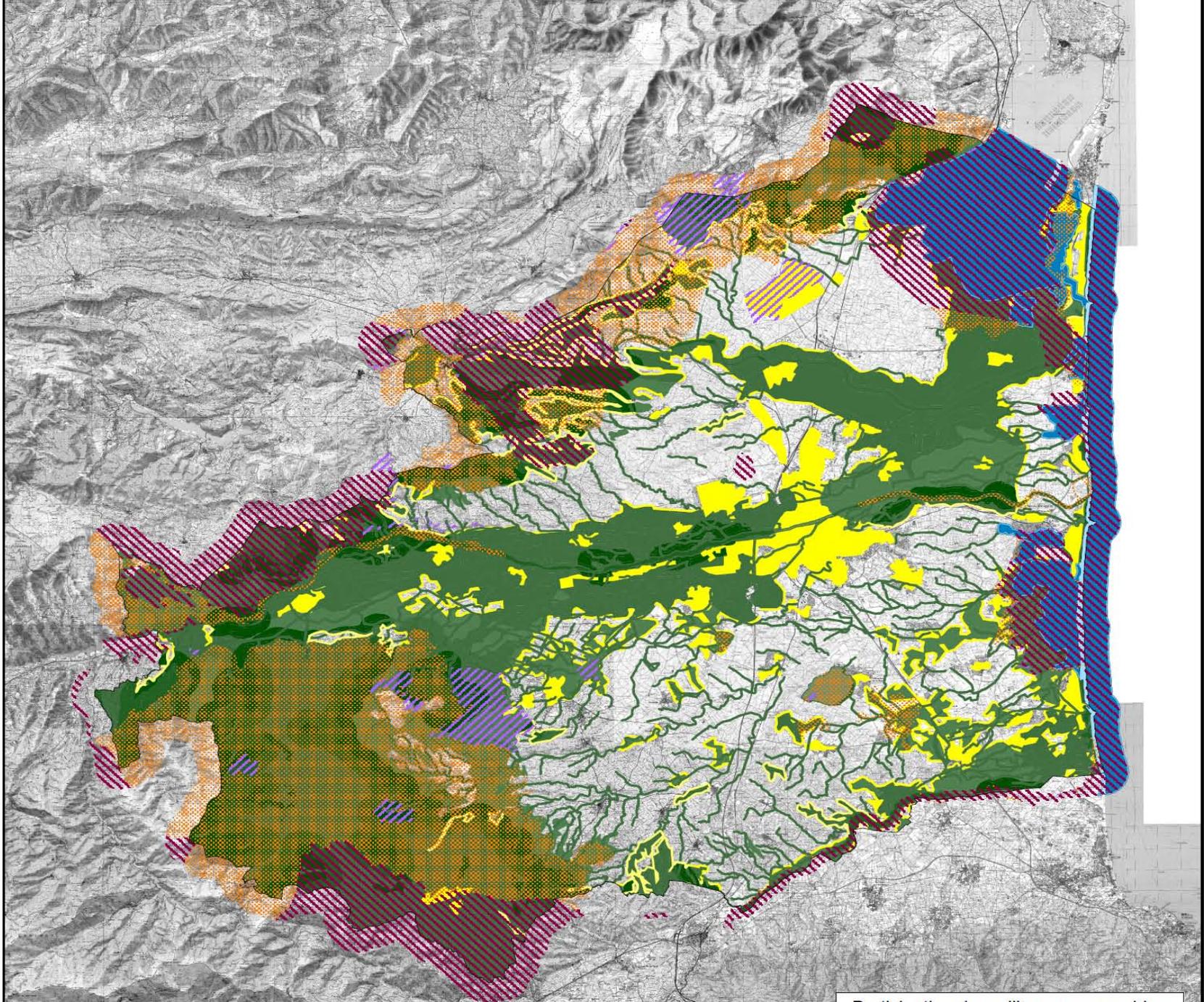




Mélanie Bonneau
*Responsable de la cellule
Environnement, Agriculture
& Paysages*

melanie.bonneau@aurca.org

 04 68 87 75 52



Participation des milieux remarquables

Milieux remarquables à participation forte